

De : [67 BAL Urbanisme - PPA](#)
À : [xavier.egler](#)
Objet : Avis CeA - Modification n°4 du PLU de Marckolsheim
Date : lundi 9 décembre 2024 15:20:21
Pièces jointes : [image005.jpg](#)
[image006.png](#)
[image007.png](#)
[image008.png](#)

Bonjour,

Vous nous avez adressé le projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Marckolsheim.

Après instruction dudit dossier, nous souhaitons faire les remarques suivantes :

- A noter dans le secteur OAP 8 secteur Kohloltz – zone à aménager port autonome, le projet porté par la CeA de création de la phase 2 de l'itinéraire cyclable Marckolsheim-Burkheim pourrait être mentionné sur le plan des divers documents. Cette phase 2 prévoit 2 options possibles telles que présentées sur le plan en PJ.
- A noter également la nouvelle numérotation de certaines RD dans le secteur (suite création CeA prolongement de la numérotation existant dans le 68) :
 - o RD 20 est devenu la RD 52
 - o RD 10 est devenu la RD 106

Bien à vous,



Caroline FEIG

Assistante instructrice – Urbanisme et Aménagement

Direction Economie Aménagement et Tourisme
Service Aménagement Economie et Ingénierie

Collectivité européenne d'Alsace

Tél : 03 88 76 64 49

caroline.feig2@alsace.eu

www.alsace.eu

